

Affaire suivie par

Créteil, le **07 OCT. 2022**

Alexandra CALIXTE et Séverine PENAVERE

Tél : 01 49 56 61 73/01 49 56 62 31

alexandra.calixte@val-de-marne.gouv.fr
severine.penavere@val-de-marne.gouv.fr

La Préfète du Val-de-Marne

DCPPAT/BEPUP N° **331**

à

destinataires in fine

OBJET : Révision du SAGE Bièvre - Participation du public par voie électronique

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Par l'arrêté inter-préfectoral n° 2007/4767 du 6 décembre 2007 fixant le périmètre du SAGE de la Bièvre, j'ai été désignée pour suivre et coordonner la procédure d'élaboration et de mise en œuvre de ce SAGE pour le compte de l'ensemble des préfets des départements concernés.

La commission locale de l'eau (CLE) du SAGE de la Bièvre a délibéré les 24 septembre 2021 et 23 septembre 2022 en faveur de la mise en révision partielle du SAGE, conformément à l'article L.212-9 du code de l'environnement.

Dans ce cadre et en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement, je vous informe qu'une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE), sera organisée du lundi 7 novembre 2022 jusqu'au mercredi 7 décembre 2022 inclus, pour une durée de 31 jours.

Un avis vous sera transmis ultérieurement pour affichage dans votre commune, 15 jours au moins avant l'ouverture de la participation électronique du public et pendant toute la durée de celle-ci.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de l'avis dès sa réception, retransférer les avis reçus dans votre commune vers la préfecture de votre département et me transmettre un certificat d'affichage au terme de cette consultation.

La Préfète du Val-de-Marne


Sophie THIÉBAULT

Liste des destinataires

- Ville de Paris

- Madame la maire de Paris ;
- Madame la Maire du V^e arrondissement de Paris ;
- Monsieur le Maire du XIII^{ème} arrondissement de Paris ;
- Madame la Maire du XIV^{ème} arrondissement de Paris.

- Département du Val-de-Marne

- Monsieur le Maire d'Arcueil ;
- Madame la Maire de Cachan ;
- Madame la Maire de Chevilly-Larue ;
- Monsieur le Maire de Choisy-le-Roi ;
- Madame la Maire de Fresnes ;
- Madame la Maire de Gentilly ;
- Monsieur le Maire d'Ivry-sur-Seine ;
- Monsieur le Maire de L'Hay-les-Roses ;
- Monsieur le Maire du Kremlin-Bicêtre ;
- Madame la Maire d'Orly ;
- Monsieur le Maire de Rungis ;
- Monsieur le Maire de Thiais ;
- Monsieur le Maire de Villejuif ;
- Monsieur le Maire de Vitry-sur-Seine.

- Département des Hauts-de-Seine

- Monsieur le Maire d'Antony ;
- Madame la Maire de Bagneux ;
- Monsieur le Maire de Bourg-la-Reine ;
- Monsieur le Maire de Chatenay-Malabry ;
- Madame la Maire de Châtillon ;
- Monsieur le Maire de Clamart ;
- Monsieur le Maire de Fontenay-aux-Roses ;
- Monsieur le Maire du Plessis-Robinson ;
- Monsieur le Maire de Meudon ;
- Monsieur le Maire de Montrouge ;
- Monsieur le Maire de Sceaux.

- Département des Yvelines

- Monsieur le Maire de Bois-d'Arcy ;
- Monsieur le Maire de Buc ;
- Monsieur le Maire de Châteaufort ;
- Monsieur le Maire de Fontenay-le-Fleury ;
- Monsieur le Maire de Guyancourt ;
- Madame la Maire de Jouy-en-Josas ;
- Madame la Maire des Loges-en-Josas ;

- Monsieur le Maire de Magny-les-Hameaux ;
- Monsieur le Maire de Montigny-le-Bretonneux ;
- Madame la Maire de Saint-Cyr-l'École ;
- Madame la Maire de Toussus-le-Noble ;
- Monsieur le Maire Trappes ;
- Monsieur le Maire de Vélizy-Villacoublay ;
- Monsieur le Maire de Versailles ;
- Madame la Maire de Voisins-le-Bretonneux.

- Département de l'Essonne

- Madame la Maire de Bièvres ;
- Monsieur le Maire de Champlan ;
- Madame la Maire de Chilly-Mazarin ;
- Monsieur le Maire de Gif-sur-Yvette ;
- Monsieur le Maire d'Igny ;
- Monsieur le Maire de Massy ;
- Monsieur le Maire d'Orsay ;
- Monsieur le Maire de Palaiseau ;
- Madame la Maire de Paray-Vieille-Poste ;
- Monsieur le Maire de Saclay ;
- Monsieur le Maire de Saint-Aubin ;
- Monsieur le Maire de Vauhallan ;
- Monsieur le Maire de Verrières-le-Buisson ;
- Monsieur le Maire de Villiers-le-Bacle ;
- Monsieur le Maire de Wissous.

Copies :

- Monsieur le Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris ;
- Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine ;
- Monsieur le Préfet des Yvelines ;
- Monsieur le Préfet de l'Essonne ;
- M. le Sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt, S/C de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine ;
- Mme la Sous-préfète de Rambouillet, S/C de Monsieur le Préfet des Yvelines ;
- M. le Sous-préfet de Palaiseau, S/C de Monsieur le Préfet de l'Essonne ;
- Mme la Sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses.
- DRIEAT-IDF